

Communiqué de Presse

RD943 : EELV au secours de l'exécutif régional

Les élus du sud Touraine, chefs d'entreprises et citoyens se mobilisent pour faire avancer le dossier de la RD943, victime de la torpeur des décideurs politiques depuis des décennies. Tous les regards se tournent désormais vers le Conseil Régional mais le Président Bonneau ne veut rien entendre.

La réponse que leur apporte EELV par voie de presse, pleine de mépris et d'idéologie, nous choque profondément. Parce qu'un aménagement de la RD943 augmenterait le trafic et donc les émissions de CO2 (ce qui reste à vérifier), il serait donc préférable de laisser les habitants de Cormery dans la fumée des gaz d'échappement. Parce que le contrat de plan Etat-Région prévoit 40M€ pour rénover la ligne de train Tours - Loches, le problème serait bientôt en passe d'être réglé.

Le Président Bonneau envoie-t-il ses alliés allumer un contre-feu "écologique" pour désamorcer le débat ? Le rail serait-il vraiment la priorité de la Région en ce qui concerne l'axe Tours – Loches ? Nous en doutons. Le budget prévisionnel 2018 que le Conseil régional doit voter la semaine prochaine est limpide à ce sujet :

Axe : 31 = TRANSPORTS						
Code	Programme ou opération	Section	Dépenses		Recettes	
			*BP 2017	BP 2018	BP 2017	BP 2018
31416	LGV	I	793 571,00	284 056,00	0,00	0,00
31417	LIGNE TOURS-LOCHES	I	0,00	0,00	0,00	0,00
31418	ORLEANS CHATEAUNEUF	I	0,00	223 500,00	0,00	0,00

Sur le plan sanitaire et environnemental, nous signalons que les bouchons quotidiens aux heures de pointes dans le centre de Cormery augmentent la consommation moyenne des véhicules et leurs émissions de particules fines à proximité d'une école primaire, d'un collège, d'une maison de retraite et des commerces, là où une déviation fluidifierait le trafic et épargnerait les habitants, notamment les plus fragiles d'entre eux.

Il est par ailleurs totalement illusoire d'envisager le report modal d'une fraction significative des 1800 poids lourds qui traversent Cormery vers le ferroutage sur une ligne à voie unique, qui plus est limitée à 30km/h entre Loches et Châteauroux, voire à 10km/h par endroit !

Enfin, les régions sont en mesure de se saisir du financement et de l'aménagement de certains axes routiers grâce au statut "d'axe d'intérêt régional" permis par la loi NOTRe. A condition d'en avoir la volonté politique.